L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau--rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 15 NOVEMBRE, 1883. 56eme Annee

Vente pour Taxes d'Etat, de propriétés Foncières.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES -PAROISSE D'ORLEANS TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour et siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, située dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciales, consistant à 11 heures A. M., le 24ème jour de novembre A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés immeubles par hypothèque les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et à la juridiction d'Orléans, afin de compléter la collection des taxes assises dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

LACOSTE, MME PIERRE—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Marigny, Bagatelle, Port et Forte, désigné comme lot No. 13 de l'îlot No. 19; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACOSTE, MME PIERRE—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Versailles et Mararie, désigné comme lot No. 6 de l'îlot No. 1465; le dit îlot No. 1465 mesure 200 pieds sur 341 pieds.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1880, montant à 5c

Deux certains îlots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Clouet, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlots Nos. 2 et 3 de l'îlot No. 1515; les dits îlots Nos. 2 et 3 mesurent 120 pieds de front à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS — Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 1 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 1 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 2 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 2 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 3 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 3 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 4 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 4 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 5 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 5 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 6 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 6 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 7 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 7 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 8 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 8 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 9 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 9 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 10 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 10 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 11 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 11 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 12 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 12 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 13 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 13 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 14 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 14 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 15 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 15 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 16 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 16 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 17 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 17 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 18 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 18 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 19 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 19 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 20 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 20 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 21 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 21 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 22 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 22 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 23 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 23 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 24 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 24 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 25 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 25 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 26 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 26 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 27 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 27 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 28 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 28 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 29 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 29 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 30 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 30 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 31 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 31 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 32 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 32 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 33 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 33 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 34 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 34 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 35 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 35 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 36 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 36 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 37 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 37 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 38 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 38 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 39 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 39 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 40 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 40 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 41 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 41 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 42 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 42 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 43 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 43 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 44 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 44 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 45 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 45 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 46 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 46 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 47 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 47 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 48 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 48 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 49 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 49 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 50 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 50 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 51 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 51 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 52 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 52 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 53 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 53 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 54 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 54 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 55 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 55 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 56 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 56 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 57 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 57 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 58 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 58 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 59 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 59 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 60 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 60 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 61 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 61 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 62 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 62 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 63 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 63 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 64 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 64 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 65 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 65 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 66 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 66 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 67 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 67 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 68 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 68 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 69 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 69 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 70 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 70 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 71 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 71 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 72 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 72 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 73 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 73 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 74 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 74 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 75 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No. 75 mesure 32 pieds de front à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LACROIX, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à 30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Arts, Pauline, Bagatelle et Chartres, désigné comme îlot No. 76 de l'îlot No. 1516; le dit îlot No